Projet Revest/Monaco - Bouygues/Brégaillon Conférence de presse de la mairie du 9 décembre 2016

Compte-rendu de la conférence

Le CIL Balaguier – le Manteau – L'Eguillette était présent à cette conférence en la personne de Michel Merlin, vice-président du CIL.

M. le Maire est revenu sur l'historique du projet et a expliqué que dans un premier temps, la société Bouygues lui avait laissé espérer que la ville obtiendrait la construction des caissons réceptacles des granulats avec à l'appui la création de quelques 300 à 500 emplois.

Au dernier moment cette activité a été déplacée vers Marseille pour des raisons techniques et financières.

Nous avons fait lecture de nos doléances et craintes (voir l'exposé du collectif des CIL ci-dessous).

Bien qu'il soit de tout cœur avec nous et conscient des nuisances générées, M. le Maire ne voit pas comment s'opposer à un projet qui a obtenu l'accord des autorités et qui est déjà "ficelé".

Nos moyens d'action sont donc très réduits, à savoir :

- Une demande d'enquête publique sur les activités liées à ce projet sur La Seyne a été envoyée à M. le préfet.
- La participation au "Comité de suivi" avec des moyens financiers propres permettant un contrôle strict pour limiter à un niveau acceptable les nuisances générées par les diverses activités.

Les problèmes de saturation du trafic routier, d'augmentation de la pollution aérienne induite et de nuisances sonores ont été longuement évoqués.

LA SEYNE VICTIME DES TRAVAUX PHARAONIQUES MONEGASQUES.

Ces travaux consistent à gagner plusieurs hectares sur la mer et construire sur la partie comblée un ensemble résidentiel de grand luxe. Un merveilleux projet pour son Altesse Sérénissime, mais un projet lourd de conséquences pour les habitants de l'aire toulonnaise et plus particulièrement pour les Seynois.

En effet, pour élargir la zone terrestre monégasque il faudra combler avec des cailloux et fournis par la carrière du Revest, stockés sur les sites de Touris et de Lagoubran puis transportés par route jusqu'au port de Brégaillon où ils seront lavés et embarqués sur un cargo qui fera deux voire trois rotations par semaine à destination de la principauté.

C'est là que le bât blesse car ce projet colossal et juteux pour quelques investisseurs fortunés se traduira d'une manière inévitable par des nuisances insupportables pour la Seyne et ses habitants en particulier et pour l'ensemble l'aire toulonnaise en général.

2 millions 500 000 tonnes de cailloux sont nécessaires au total. Leur acheminement durera plus de deux ans.

500 camions seront nécessaires pour remplir un cargo. A raison de deux rotations par semaine c'est donc 1000 camions hebdomadaires, soit 250 par jour, qui transiteront entre Le Revest, Tourris, Lagoubran et l'entrée de La Seyne entre 6 heures et 18 heures. Compte tenu de la plage horaire de travail des chauffeurs il faudra s'attendre au passage d'un camion toutes les deux minutes dans un sens et autant dans l'autre. Les Seynois qui se rendent à Toulon sont déjà confrontés quotidiennement à des embouteillages importants, tant à l'entrée qu'à la sortie de la ville, qu'en sera-t-il avec ce trafic supplémentaire ? Il est facile d'imaginer la « galère » qui leur sera imposée. L'argument d'un faible pourcentage d'augmentation (1 %) du trafic routier présenté par la société Someca ne peut être recevable. En effet, quand bien même ce chiffre serait exact, ce qui reste à démontrer, il s'agirait 1% de 20 000 véhicules – jour, chiffre qui ne correspond pas aux 250 camions – jour annoncés. De plus, nous sommes là avec des camions de 40 tonnes qui s'insèreront dans la circulation à leur vitesse et avec un gabarit qui n'a rien à voir avec les véhicules automobiles classiques. Mais au-delà du trafic routier la population va trouver confrontée à la pollution considérable due d'échappement et aux poussières. Toutes ces nuisances concernent tous les

quartiers traversés de La Valette à La Seyne. S'y ajoutent les nuisances sur le site de Brégaillon qui toucheront toute la population du quartier et plus largement de la ville de La Seyne.

Toutes les manutentions seront source de désagréments. Déchargement des camions, lavage des cailloux, chargement sur le transporteur qui parcourra plusieurs centaines de mètres jusqu'au cargo. Tout cela provoquera de la poussière et du bruit, d'autant plus que les périodes de chargement du cargo devraient durer 17 heures et s'étaleraient donc sur une grande partie de la nuit. Autant dire que durant tout ce temps la population environnante ne sera pas prête à trouver le sommeil.

Devant l'exposé de toutes ces nuisances dont nous avons fait part aux acteurs du projet au cours des réunions préliminaires, nous n'avons obtenu aucune réponse satisfaisante. Globalement ces réponses sont : « nous étudions les possibilités de réduire le plus possible les retombées négatives pour la population et l'environnement ». Aucune réponse formelle et catégorique qui pourrait nous rassurer.

La Principauté de Monaco a exigé, et obtenu, de la Société Bouygues la mise en place d'un mur anti bruits pour protéger la tranquillité de sa population, et que les cailloux livrés aient étés lavés au préalable. Qu'à cela ne tiennent, les cailloux seront lavés à La Seyne sans que nous n'ayons l'absolue certitude que les eaux de lavages ne seront pas une pollution supplémentaire pour la rade de Toulon et la mise en place d'un mur anti bruits est, nous dit-on à l'étude.

Non seulement nous « fournissons » les cailloux mais nous allons également recevoir, par retour de navires, et traiter les sédiments extraits des fonds sousmarins monégasques. La société ENVISAN bénéficiaire de ce contrat n'a, par le passé, pas démontré qu'elle était très regardante sur les nuisances que ses activités ont généré.

En vérité, il s'avère qu'à ce jour les diverses réunions dites de concertation, mais qui sont plus exactement des réunions d'information, conduites par une société de communication, ont pour but essentiel de faire admettre à la population qu'elle va inévitablement être confrontée à deux années de nuisances absolument insupportables.

Le site de Brégaillon se doit bien entendu de prospérer économiquement mais avec des sociétés telles que CNIM, IFREMER, OCEANIDE, CNRS etc.., qui sont des entreprises à forte valeur ajoutée, et en aucune manière avec des activités qui ne génèrent aucune économie pour la ville et ses habitants, contrairement à ce que l'on tente de nous faire croire.

Vous l'aurez compris, à l'instar de la Princesse Charlène qui, selon certaines informations, verrait d'un mauvais œil ce projet destructeur de l'environnement marin, le collectif des CIL de la commune de La Seyne, y est également opposé d'autant plus qu'il a été conduit sans consultation de ses habitants qui n'auront qu'à pâtir des multiples inconvénients.

Il existe à proximité de Monaco de nombreuses carrières plus proches géographiquement mais il est inconcevable pour les autorités de la principauté de voir leur ville traversée par des norias de camions de 40 tonnes. La tranquillité des habitants de La Seyne ne vaudrait-elle pas celles des monégasques ?